

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC296

présenté par
M. Cédric Roussel, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 19, substituer au mot :

« reconnues »,

le mot :

« prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.